



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 28/06/2024

ID : 095-259500627-20240625-D2024_025-DE

Benoit
Levraut



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 11 juin 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Sylvie COUCHOT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Gilles LE CAM, Alexandre PUEYO, France-Lise VALIER.

Absent excusé : Hervé FLORCZAK, Rachid TEMAL.

Absents non excusés : Malika YEBDRI, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Ramzi ZINAOUI.

DELIBERATION 2024-025

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 313-1 et L. 332-14,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019, relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le décret n° 2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'avancement de grade de Conseiller territorial principal des APS,

Considérant la nécessité de transformer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour permettre la promotion interne d'un agent au grade d'agent de maîtrise,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN.

APRES EN AVOIR DELIBERE, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les transformations de postes suivantes :

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire actuel	Création ou suppression	Nouvel effectif budgétaire	Date d'effet
Conseiller des APS	A	1	-1	0	01.07.2024
Conseiller ppal des APS	A	0	+1	1	01.07.2024
Adjoint technique ppal de 2 ^{ème} cl	C	6	-1	5	01.07.2024
Agent de maîtrise	C	2	+1	3	01.07.2024
TOTAL		9	0	9	

APPROUVE le tableau des effectifs du SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise annexé à la présente délibération tel qu'il résulte de la modification ci-dessus exposée,

Le Président



Thibault HUMBERT

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 28/06/2024

ID : 095-259500627-20240625-D2024_025-DE



Annexé à la décision N° 2024-025
du 25 juin 2024

TABLEAU DES EFFECTIFS - TITULAIRES ET CONTRACTUELS AU 25 juin 2024

AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Observations
Filère administrative				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché	A	2	2	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	3	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4	3	
Adjoint administratif	C	5	5	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		19	18	
Filère technique				
Ingénieur principal	A	1	1	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1	
Technicien	B	2	1	
Agent de maîtrise principal	C	4	4	
Agent de maîtrise	C	3	3	1 promotion interne au 1/07
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5	5	
Adjoint technique	C	9	6	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		27	23	
Filère sportive				
Conseiller des APS principal	A	1	1	1 avancement de grade au 1/07
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	3	3	
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	3	3	
Educateur des APS	B	7	2	
TOTAL FILIERE SPORTIVE		14	9	
TOTAL GENERAL		60	50	